

PRE-INSCRIPTIONS EN LIGNE – Consignes

Pour vous pré-inscrire en ligne à un concours ou un examen organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, vous devez :

- 1- **Remplir le formulaire** de pré-inscription en ligne ;
- 2- **Imprimer votre dossier** d'inscription généré à la fin de la procédure de pré-inscription en ligne ;
- 3- **Compléter et transmettre votre dossier accompagné des pièces justificatives au Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales au plus tard à la date de clôture des inscriptions** fixée pour chaque concours ou examen.

Ce n'est qu'à la réception au CDG 66 de votre dossier (dans les délais impartis) que votre inscription deviendra effective.

Pour mener à bien votre pré-inscription, vous devez disposer :

- **du logiciel Adobe Acrobat Reader** pour consulter la notice explicative et télécharger le formulaire d'inscription pré-rempli.
- **d'une imprimante** en état de fonctionnement connectée à votre ordinateur.